

## Conseil d'École de l'ESPE Languedoc-Roussillon

Mercredi 3 juillet 2019

### Compte-rendu

La séance est ouverte à 16h15 sous la présidence du Président du Conseil, Monsieur Xavier Sorbe.

#### Présents

---

Participaient à la réunion les membres suivants :

**Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.**

Madame Brigitte Louichon, Monsieur Philippe Münch

**Collège B : Maîtres de conférences et personnels assimilés.**

Monsieur Manuel Bächtold représenté par Madame Brigitte Louichon, Madame Sylvie Thuret

**Collège C : Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.**

Madame Isabelle Alliaga représentée par Monsieur Hervé Fumel, Monsieur François Hugues

**Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.**

Monsieur Hervé Fumel, Madame Elisabeth Trani

**Collège E : Représentants des autres personnels**

Madame Eliette Blatche, Monsieur Fernand Altimira représenté par Madame Eliette Blatche

**Collège F : Usagers**

Aucun membre présent ou représenté

**Personnalités désignées par la Région**

Monsieur Hussein Bourgi

**Personnalités désignées par le Recteur**

Madame Myriam Gaujoux, Monsieur Laurent Noé, Madame Cécile Ouvrier-Bufferet représentée par Monsieur Laurent Noé, Monsieur Marc Rosenzweig, Monsieur Xavier Sorbe

**Personnalités désignées à titre personnel**

Madame Elisabeth Bautier représentée par Monsieur Hugues François

**Personnalités désignées par les établissements**

Monsieur Philippe Augé représenté par Madame Brigitte Louichon, Monsieur Jean-Patrick Respaut représenté par Monsieur Hugues-François, Madame Ghislaine Jay-Robert représentée par Madame Sylvie Thuret, Monsieur Julien Vidal représenté par Madame Sylvie Thuret

**Personnalité désignée par la ComUE**

Madame Béatrice Pastre Belda

**Invités présents à la séance**

Madame Valérie Munier, Monsieur Thierry Dordan représenté par Monsieur Jean-Marc Beaumont, Monsieur Eric Favard, Madame Laurence Grandet, Madame Louise Nyssen, Monsieur Gérard Piquemal, Madame Béatrice Vincent

**Secrétaire de séance**

Madame Laetitia Buob

## Compte-rendu

---

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce compte-rendu s'entendent aux genres féminin et masculin.

Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par l'administrateur provisoire de l'ESPE-LR lors du conseil d'école et complété en séance par des remarques des membres du conseil.

### 1- Validation du procès-verbal du Conseil du 11/06/19

**Le procès-verbal est validé à l'unanimité par 18 voix.**

### 2- Présentation du dossier PIA 3

Valérie Munier salue l'ensemble des personnes travaillant sur ce projet, notamment les collègues et correspondants du Rectorat. Elle remercie également Monsieur Hussein Bourgi, représentant de la Région, d'être présent. Madame la Présidente de la Région a été sollicitée pour soutenir ce projet et une lettre de soutien a été rédigée.

Le dossier PIA 3 étant encore en cours d'évolution, les principes et actions du projet sont présentés sous forme d'un diaporama aux membres du Conseil d'Ecole (cf diapositives 6 à 16).

*Arrivée de Sylvie Thuret à 16h33.*

Le centre universitaire de Mayotte et le vice rectorat de Mayotte ont été associés au projet, et ce pour plusieurs raisons : d'une part l'Université de Montpellier a de fortes collaborations avec Mayotte (par ex. licence pluridisciplinaire destinée aux futurs PE délivrée par la faculté des sciences de l'UM), d'autre part la question des inégalités y est particulièrement vive. Cela a été acté par le comité de pilotage.

Au bout de 10 ans, le projet devra pouvoir se poursuivre de façon autonome.

Le Président du Conseil demande ce que recouvre le titre provisoire du projet « Faire réussir tous les élèves : inégalité, diversité des publics/des contexte. Faire réussir tous les enseignants ». La question de la réussite des élèves est un thème large qui embrasse pratiquement toutes les problématiques de l'Education Nationale, par conséquent, Xavier Sorbe s'interroge sur la structuration de cette question au sein du projet.

En réponse, Valérie Munier explique que des cibles prioritaires ont été identifiées (premier degré, lycée professionnel) et qu'au sein de chaque axe, un descriptif scientifique a été rédigé et des questions et problématiques précises identifiées, par exemple sur les questions liées au plurilinguisme, aux élèves allophones.

Brigitte Louichon précise que le projet a pour objectif de travailler sur la diversité ordinaire des classes. Les élèves sont en effet tous différents ce qui constitue une source d'inégalités mais aussi de richesses. Cela ne se réduit pas à la question des inégalités sociales et territoriales.

Valérie Munier ajoute que le titre définitif n'a pas encore été choisi pour le moment.

Eric Favard revient sur l'important volet consacré à l'enseignement professionnel. Dans le domaine de la recherche, il y a une certaine pauvreté sur cette question. Comment mobiliser les laboratoires et les chercheurs sur les questions de l'enseignement professionnel ?

Valérie Munier explique que les chercheurs travaillant sur ces questions dans l'académie de Montpellier sont en effet « isolés », mais que dans celle de Toulouse il y a un groupe de chercheur, principalement lié à l'ENSFEA, qui travaille sur l'enseignement professionnel. La finalité d'un projet PIA 3 est justement d'augmenter le nombre de chercheurs travaillant sur les thématiques et cibles prioritaires du projet, en particulier dans notre cas, l'enseignement professionnel. Il y a un potentiel pour fédérer un groupe de chercheurs qui travaillera sur ces questions.

Brigitte Louichon ajoute qu'au moins 20% du budget des appels à projets sera fléché sur l'enseignement professionnel.

Hervé Fumel prend la parole à propos des indicateurs de suivi. Il s'interroge sur la façon dont l'indicateur concernant la réussite des élèves sera travaillé pour pouvoir à la fois tenir compte de l'ensemble des sources d'inégalités et des évolutions structurelles qui peuvent avoir une incidence sur la réussite des élèves. Il est important de donner des résultats qui, au regard de la recherche, pourront être utilisables sans tomber sur des effets conjoncturels.

En réponse, Valérie Munier explique qu'au sein de chaque projet de recherche, des méthodologies de recherche spécifiques seront définies et suivies. A une plus large échelle, les indicateurs feront l'objet d'un travail spécifique. Durant la 1<sup>ère</sup> année du projet, un IGR travaillera sur l'élaboration des indicateurs concernant les élèves et les enseignants. Nous travaillerons aussi avec les services du Rectorat dont les divisions d'analyse, d'évaluation et de prospective (DAEP) des rectorats. De plus un des axes scientifiques du projet est spécifiquement dédié à la question de l'appropriation par les acteurs de terrain des résultats de la recherche et contribuera ainsi à l'évaluation.

Le protocole d'évaluation sera soumis au Conseil d'expertise et d'évaluation qui participe à la gouvernance du projet. L'idée est de soumettre ce protocole pour garantir la scientificité, notamment à 3 moments clés - 3, 6 et 9 ans - afin de savoir si le projet continue ou s'arrête.

Christophe Iung salue l'engagement de ceux qui travaillent sur le PIA 3 : toute la communauté scientifique, les 4 Universités de l'Académie. L'Université de Montpellier apporte l'équivalent de 8 à 9 temps pleins de chercheurs, l'Université Paul Valéry 4,5 temps pleins, les Universités de Nîmes et de Perpignan sont également très investies.

En terme de gouvernance, le projet sera composé de :

- Un comité de pilotage qui prend les décisions
- Un comité d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) qui propose une politique de recherche en lien avec le terrain. Il est composé de 50 personnes, et présidé par le responsable scientifique du projet, Valérie Munier.
- Un comité d'expertise et d'évaluation constitué de 12 personnes extérieures et dont la mission sera d'évaluer les projets proposés dans le cadre des appels à projet et de faire des propositions au COSP. La mission de ce comité sera également de faire un retour concernant l'évaluation du projet.

Valérie Munier précise que le déploiement à Mayotte ne sera pas le même qu'en Occitanie. Il faudra tenir compte des spécificités du territoire, les actions débiteront dans 1 ou 2 ans, le Learning Lab ne débitera qu'au bout de 2 années. Pour l'action 2, il y aura un développement de recherches collaboratives comme en Occitanie

dès la première année. On peut aussi penser à des approches comparatistes, Mayotte peut également servir de « loupe » sur la question du plurilinguisme par exemple.

Brigitte Louichon ajoute que l'association de Mayotte au projet amène à réfléchir à la question des engagements et de l'appropriation du terrain ainsi qu'à la question de l'essaimage en raison de l'éloignement. De plus, dans la loi de l'école de la confiance, il est spécifié l'importance de la formation des enseignants au plurilinguisme. Nous avons donc une triple dynamique.

Le dossier, à déposer le 10 juillet, sera transmis aux membres dès qu'il sera finalisé. Le projet sera examiné en automne pour une réponse fin 2019.

### 3- Validation des maquettes du parcours informatique

En tant que responsable de l'UF3, Philippe Münch présente le parcours Numérique et Sciences de l'Informatique (NSI).

Le parcours a été élaboré rapidement mais en concertation avec la FDE, la FDS et tous les acteurs.

Cette maquette (cf diapositive 5) s'appuie au maximum sur des UE mutualisées afin de réduire les coûts. L'option « Mathématiques Informatique » dans le CAPES de mathématiques va s'arrêter, ce qui va dégager des heures.

Le descriptif des UE est en cours de rédaction, il nécessite des échanges au sein de l'équipe pédagogique.

Ce parcours doit ouvrir à la rentrée, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 juillet. Il y a actuellement 39 candidatures pour un effectif souhaité de 15 à 20 étudiants.

La teneur du concours qui aura lieu l'année prochaine en NSI reste inconnue.

Myriam Gaujoux, IA-IPR, déclare que le Rectorat accorde de l'importance à ce parcours. Les correspondants au rectorat sont Jean-Pierre Delorme (IA-IPR de STI) et un collègue chargé de mission.

Ce parcours n'est pas ouvert dans les autres ESPE du Sud de la France. Pour le reste du territoire, Rennes et Paris ont ouvert un parcours NSI mais il n'y a pas de liste exhaustive. Le timing imposé est assez dissuasif explique Philippe Münch.

Louise Nyssen ajoute que Montpellier est sur une très bonne dynamique pour ouvrir ce parcours MEEF NSI. Il y a un effort important réalisé mais il est nécessaire de le faire dès à présent pour pouvoir s'installer dans cette discipline.

Pour conclure, Philippe Münch précise que cette maquette a été votée et adoptée par la FDS ainsi que par la FDE et sera votée prochainement par la COMUE.

**La maquette du parcours Numérique et Science de l'Informatique (NSI) est validée à l'unanimité par 21 voix.**

### 4- Présentation et discussion du retour des évaluations des formations réalisées auprès des étudiants et des formateurs

Les documents de présentation des résultats de l'enquête auprès des M2 et T1 ont été envoyés aux membres du Conseil d'Ecole. Un powerpoint présentant les premiers résultats de l'enquête réalisée auprès des formateurs a également été transmis. Cette enquête résulte du travail d'Hélène Marquié-Dubié et de Lætitia Buob.

Seules les enquêtes présentées au Conseil d'Ecole pourront ensuite être utilisées dans le dossier HCERES.

L'enjeu de cette dernière enquête était de questionner tous les formateurs : tuteurs terrain, enseignants universitaires et formateurs de type PEMF, PFA, qui interviennent dans nos formations MEEF.

Le questionnaire sera amélioré pour les prochains envois : vocabulaire différent entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, question mal formulée, etc.

L'enquête auprès des formateurs a été lancée en mai. En raison d'un problème d'obtention des listes de PEMF, nous avons décidé avec le Rectorat de lancer l'enquête uniquement avec les 3 listes de PEMF dont nous disposons. Les collègues de l'Aude et des Pyrénées Orientales n'ont pas été sondés.

Christophe Iung présente les premiers résultats de l'enquête aux membres.

Myriam Gaujoux souhaiterait présenter ces résultats en collège d'inspecteurs pour diffusion aux IA-IPR et IEN.

Louise Nyssen réagit par rapport à la répartition du temps en Master 2. Tout le monde sait que la charge de travail est mal équilibrée. Même en cherchant des solutions, cela fait 4 ans que la situation reste identique.

Christophe Iung précise qu'il y a effectivement des contraintes de cadrage et ajoute qu'il n'y a toujours pas d'information nouvelle au sujet de la réforme de la formation des enseignants.

Philippe Münch demande si des maquettes devront être fournies pour février 2020. Christophe Iung confirme cela. Une rencontre avec la Rectrice est prévue pour préparer la rentrée. Pour l'instant, le Ministère n'a pas changé de calendrier. Concernant le concours de 2021, il n'y a pas de nouvelles informations.

Philippe Münch attire l'attention sur le fait que les universités, au niveau local, ont commencé à travailler sur le dossier HCERES. Par conséquent, il faudra à la fois rédiger le dossier d'accréditation et mettre en place cette réforme, ce qui constitue une charge de travail importante.

Pour conclure, Christophe Iung ajoute qu'une enquête auprès des chefs d'établissement et des inspecteurs (personnels d'encadrement) est également envisagée pour l'automne 2019. Les membres du Conseil sont invités à participer à son élaboration.

##### 5- Informations de l'administrateur provisoire de l'ESPE-LR

La semaine de pré-rentrée débutera le lundi 26 août (cf diapositive 18).

Marc Rosenzweig précise que l'idée d'envoyer un format d'accueil pour le jeudi n'est toujours pas totalement formalisée.

Il indique également que la collecte des informations auprès des chefs d'établissement est en cours : ils doivent indiquer le berceau des stagiaires et les manuels utilisés.

##### 6- Vote du dossier HCERES pour le champ MEEF

Le dossier HCERES pour le champ MEEF sera présenté au CA de la COMUE du 12 juillet. Des modifications pourront y être apportées ensuite jusqu'au mois de septembre.

## 7- Expérimentation de l'évaluation par compétences pour le parcours EPS

*Départ d'Eliette Blatche à 18h09.*

Déborah Nourrit revient sur le travail réalisé par le service scolarité de l'Université de Montpellier sur Apogée dans le cadre de l'expérimentation de l'évaluation par compétences pour le parcours EPS. Elle présente aux membres comment cette évaluation par compétences a été pensée et mise en place, de la théorie à la pratique (pondérations, validation des différentes UE, points de jury, etc.).

Cette bascule en compétences s'est opérée en cohérence avec :

- les nouvelles directives dans le programme licence et dans le secondaire ;
- ce qui pouvait être vécu au niveau scolaire et universitaire : enseignants évaluer par compétences ;
- le référentiel des compétences.

Quatre domaines de compétences ont été définis :

1. La préparation
2. La conduite
3. Le savoir-être
4. La réflexivité : être capable d'être réflexif

Déborah Nourrit explique que ces quatre domaines ont eu beaucoup de sens pour nos stagiaires. Elle poursuit sa présentation par les évaluations différenciées entre le S3 et le S4 et la pondération sur Apogée.

*Départ de Gérard Piquemal à 18h20.*

Au niveau de la DFE, Apogée ne comprend que des notes mais d'un point de vue théorique une compétence ne peut pas recevoir n'importe quelle note (par exemple apogée peu fournir une note entre 12 et 13,5, mais que signifie-t-elle en terme de compétences ? ). Il n'y a aucune moyenne. Par conséquent, des niveaux d'acquisition des compétences ont été paramétrés :

- ACC1 : attendu de compétence à construire
- ACC2 : attendu de compétence à consolider
- ACA : attendu de compétence acquis
- ACM : attendu de compétence maîtrisé

Au début de chaque cours, l'enseignant annonce la dimension qui sera travaillée de sorte qu'après deux séances, le fonctionnaire stagiaire s'auto-évalue sur cette compétence.

Déborah Nourrit salue le travail de la DFE et de l'ensemble de l'équipe administrative.

L'évaluation par compétences pour le parcours EPS sera poursuivie à la rentrée prochaine. Nous avons des retours positifs et constatons une réelle transformation des stagiaires déclare Déborah Nourrit.

Les évaluations par attendus seront systématisées. Nous allons demander à chacun des enseignants de se positionner par rapport aux objectifs propres à l'UE et de les annoncer à chacun de leur cours.

Christophe Iung remercie Déborah Nourrit pour sa présentation et salue tout le travail réalisé.

Déborah Nourrit ajoute que si cela était à refaire, il faudrait réaliser le basculement sur une année pour que cela soit plus confortable. En deux mois, il y a en effet eu des crispations au niveau de l'équipe administrative. Compte tenu de la réforme, rien ne bougera pour cette année.

Eric Favard pose la question de de la plus-value. En terme de compétences professionnelles, comment lire cela ?

En réponse, Déborah Nourrit évoque le lien entre le référentiel et les compétences professionnelles pour les stagiaires ainsi que la bonne communication avec le Rectorat. Les quatre domaines définis ont du sens au regard des champs du référentiel.

Pour conclure, la responsable du parcours EPS réaffirme que cette évaluation par compétences fait sens pour elle et pour les stagiaires. Malgré les grandes difficultés rencontrées, cela a engendré de grandes satisfactions.

# Conseil de l'ESPE du 3 juillet 2019

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce diaporama s'entendent aux genres féminin et masculin.

- 1- Approbation du procès verbal du 11 juin 2019
- 2- Présentation du dossier PIA 3
- 3- Validation des maquettes du parcours informatique
- 4- Présentation et discussions sur le retour des évaluations des formations réalisées auprès des étudiants et des formateurs
- 5-Expérimentation de l'évaluation par compétence pour le parcours EPS
- 6- Point sur l'avancée du dossier HCERES
- 7- Informations de l'administrateur provisoire de l'ESPE-LR

Vote :  
POUR  
CONTRE  
ABSTENTION  
Refus de vote

COMUE  
Languedoc  
Roussillon  
Universités





École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Languedoc - Roussillon

# Maquette de M1 du parcours « informatique » de la mention MEEF « 2<sup>nd</sup> degré »

COMUE  
Languedoc  
Roussillon  
Universités



Mention : métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré

PARCOURS :		Informatique					
Semestre 1		ECTS	spécifique au parcours (SP) / mutualisé sur plusieurs parcours (MUT) / transversal (TR)	Volume horaire total étudiant (hors SPS)	CM	TD	TP
HMEF1..	Cours et TD d'informatique	15	MUT master info FDS	135	60	75	
HMEF1..	Problèmes d'informatique S1	7,5	SP	60		60	
HMEF1..	Didactique de l'informatique	5	SP	45	20	25	
HMEF103	Tronc commun : connaissance du système éducatif, laïcité et valeurs de la République	2,5	TR	30	14	16	
<b>Total semestre 1</b>		<b>30</b>		<b>270</b>			
Semestre 2		ECTS	spécifique au parcours (SP) / mutualisé sur plusieurs parcours (MUT) / transversal (TR)	Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP
HMEF2..	Préparation à la première épreuve orale	10	MUT 30H HMEF220 / SP 60H	90		90	
HMEF2..	Préparation à la deuxième épreuve orale	7,5	SP	75		75	
HMEF2..	Épistémologie de l'informatique	5	MUT HMIN225	45	20	25	
HMEF2..	Problèmes d'informatique S2	2,5	SP	20		20	
HMEF2..	Stage et accompagnement M1, informatique	5	SP	24		24	
<b>Total semestre 2</b>		<b>30</b>		<b>254</b>			

# Faire réussir tous les élèves (inégalités, diversité des publics/des contextes)

# Faire réussir tous les enseignants

# Des questions de recherche

Comment les enseignant.e.s, la communauté éducative et/ou l'institution scolaire peuvent faire réussir les élèves, dans toute leur diversité et dans tous les contextes d'enseignement ?

Comment faire évoluer les pratiques des enseignants, quel que soit leur contexte d'enseignement et de formation, de manière à favoriser les apprentissages de tou-te.s les élèves, de la maternelle au lycée en incluant l'enseignement professionnel ?

Comment faire de la diversité des publics et des contextes un levier pour optimiser les apprentissages de tou.te.s les élèves, dans les zones d'éducation prioritaire comme dans l'ensemble des classes « ordinaires » ?

Une double ambition :

- articuler la production de connaissances relatives aux inégalités avec des actions d'appropriation de ces connaissances par tous les acteurs impliqués
- développer des recherches sur ces processus d'appropriation



- Les deux ESPE d'Occitanie et l'ENSFEA (ancrage interministériel)
- Les deux COMUE, les universités UM/UPVM/UPVD/UNIMES/UT2J/UT3, CUFR Mayotte
- Rectorats de Montpellier et Toulouse, vice rectorat de Mayotte
- CANOPE
- CNRS (en discussion)

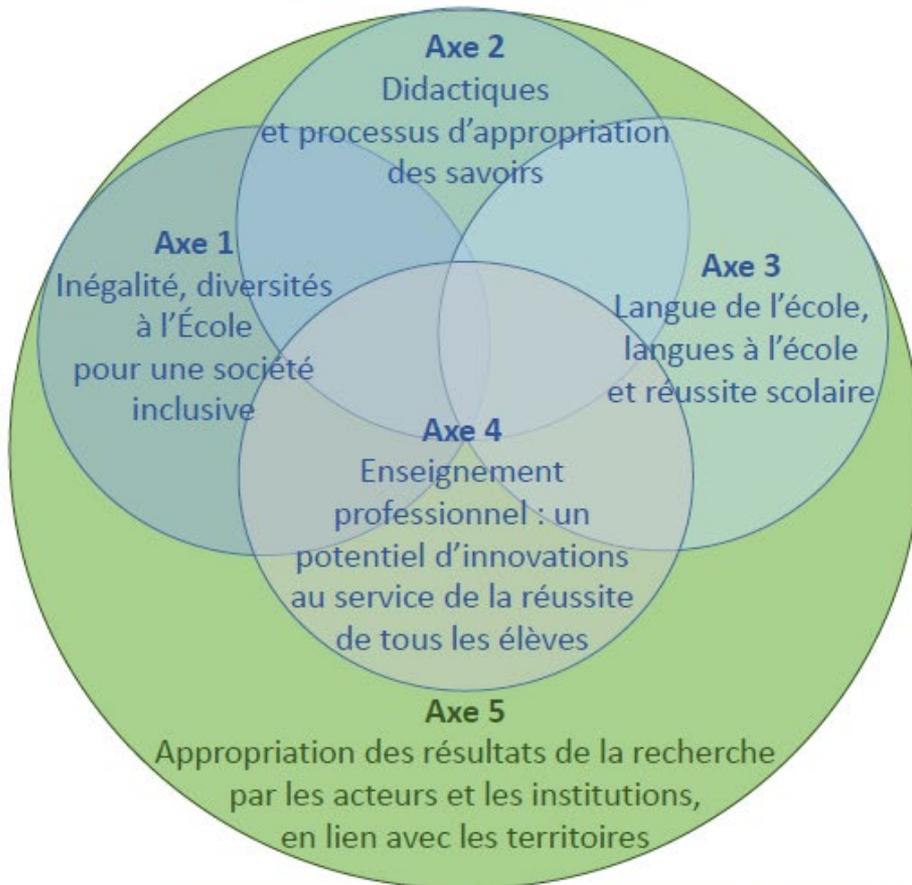
Des points forts :

- ✓ Une recherche déjà structurée au niveau régional
- ✓ Des collaborations fortes entre les différents membres du consortium (le site de Montpellier avec Mayotte également)
- ✓ Des conditions idéales pour un essaimage dans la mesure
  - ✓ où la région Occitanie peut être considérée comme un laboratoire des inégalités
  - ✓ ENSFEA permet d'envisager une ouverture nationale
  - ✓ La collaboration avec Mayotte permet aussi une ouverture supplémentaire

# Axes scientifiques :

Environ 160 chercheurs, l'équivalent de 30 équivalents temps plein participant aux projets

## Axes de recherche



## Cibles

### Cibles prioritaires :

Enseignement professionnel

Ecole primaire  
(seuils : maternelle/CP, cycle 3)

### Autres cibles

(à préciser au cours du projet, en fonction de l'évolution des questions sociales et des objectifs institutionnels)

Numérique

Formation de  
formateurs

Formation  
initiale

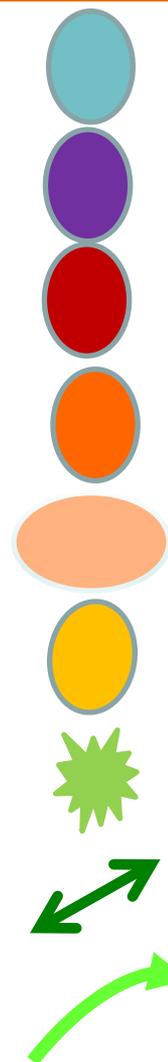
Recherche

Recherche  
universités



- Questionnements partagés
- Co-construction. Formation initiale et continue participent des recherches.
- Choix des lieux de travail contribuant à un maillage territorial et à la réduction des inégalités de contextes d'exercice.

Durée des actions pour un réel effet  
transformatif



Recherche

Formation de formateurs

Terrain

Formation continue

Diffusion au-delà de  
l'établissement  
impliqué

Formation initiale

Point de départ de la  
question

Interactions recherche-  
terrain-formation

Transfert des résultats de l'  
interaction

Espace et modalités de

Objectifs : lever les verrous identifiés et opérationnaliser notre projet scientifique afin de relever les défis éducatifs auxquels est confrontée la région Occitanie

- en garantissant  
la scientificité des connaissances produites  
leur pertinence sociale
- en permettant leur diffusion au niveau régional, national et international.

# Action 1 : Une plateforme pour l'ensemble du projet

- **Un dispositif d'interface recherche-formation-terrain**
  - cartographie dynamique de la recherche en éducation
  - base de données recensant :
    - les actions de formation en appui sur la recherche (en lien avec les DAFPEN) ;
    - les formations à la recherche (master, journées d'étude, etc.) ;
    - les ressources issues de la recherche
  - appel à manifestation d'intérêt permanent
- Un dispositif spécifique de type LMS (learning management System) pour accompagner l'émergence et la structuration de nouveaux projets
  - ➡ un incubateur de projets dynamique et interactif
- **Un Learning Lab**

Recensement, diffusion et transformation des pratiques de formation ayant pour visée la professionnalisation initiale et continue des enseignants en Occitanie
- **Un observatoire de l'enseignement professionnel**

# Action 2 : Soutien à la recherche co-construite et à sa valorisation

Objectif : développer des recherches pour l'éducation en s'appuyant sur les forces scientifiques des Unités de Recherche impliquées dans une triple perspective

1. Aider à la structuration, au développement, à la visibilité d'une recherche régionale pour l'éducation de haut niveau, pluridisciplinaire et reconnue internationalement
2. Permettre le développement de recherches collaboratives (recherche-action, recherche-design, recherche-développement, recherche partenariale ...) et leur diffusion en particulier dans le cadre de la formation continue et initiale
3. Produire des résultats relativement aux deux problématiques :
  - a) Inégalités (diversité des publics et des contextes)
  - b) Enseignement professionnel
  - c) Appropriation par les acteurs de terrain des résultats de la recherche.

# Action 3 : « EspAcEs », établissements formateurs en lien avec la question des territoires

Objectif : créer de nouveaux espaces de formation à l'échelle des établissements scolaires qui s'étendrait progressivement au niveau des bassins d'établissements

COMUE  
Languedoc  
Roussillon  
Universités



UNIVERSITÉ  
PAUL  
VALÉRY  
MONTFLIÉRY



# Cible au bout de 10 ans – Pérennisation du projet

**1 – Une culture de co-construction de la recherche, au niveau de la région Occitanie**

**2 - Une plateforme de référence, point d'appui pour l'essaimage (à l'échelle nationale et internationale) des résultats produits et des démarches mis en œuvre**

**3 - Une structuration de la recherche, point d'appui pour une pérennisation et un essaimage**



# Indicateurs de suivi

## 1- Au niveau des élèves et leur réussite

## 2- Au niveau des usagers de la plateforme et des résultats de la recherche

## 3- Au niveau des usagers de la recherche

COMUE  
Languedoc  
Roussillon  
Universités



# Première Analyse de l'enquête menée auprès des formateurs en master MEEF 2018/2019

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce document  
s'entendent aux genres féminin et masculin.

# Information du directeur : calendrier prévisionnel de la semaine de pé-rentrée

Calendrier prévisionnel de la semaine de pré-rentrée 2019-2020 des fonctionnaires stagiaires 1 <sup>ers</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés			
Premier degré mi-temps		Second degré mi-temps	Second degré temps plein
LUNDI 26 Août			<p>Montpellier : Amphi Dumontet, Université de Montpellier, Campus Triolet</p> <p><u>Matin</u> :</p> <p><u>09h</u> : Accueil à Montpellier par Madame la Rectrice et Monsieur l'Administrateur Provisoire de l'ESPE-LR</p>
	<p>Lieux : sites départementaux de la FDE en visio</p> <p><u>14h00</u> :</p> <p>-Accueil académique par Mme la Rectrice et Monsieur l'Administrateur Provisoire de l'ESPE en présentiel à Montpellier et en visio sur les autres sites</p> <p>- Accueil départemental par les DASEN et les directeurs des études FDE</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier</p> <p><u>14h-15h</u> : Présentation des parcours adaptés</p> <p>Les fonctionnaires stagiaires à mi-temps seront répartis en fonction de leur situation. Les titulaires d'un seul M1 ne sont pas concernés par les présentations entre 14-15h mais doivent assister à la présentation de 15h.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lauréats titulaires d'un M2 MEEF,</li> <li>• Lauréats titulaires d'un master ou équivalent non MEEF,</li> <li>• Lauréats exemptés de diplôme et non titulaires d'un M1</li> <li>• Renouvellement de stage + prolongation de stage</li> </ul> <p><u>15h-17h</u> : Présentation de la formation au niveau de chaque parcours par le responsable de parcours et l'inspecteur référent</p>	<p>Montpellier : lieu à déterminer</p> <p><u>14h</u> : Présentation générale de la formation</p>
	<p>Lieux : sites départementaux de la FDE</p> <p><u>09h</u> : Organisation de l'année universitaire (directions des études FDE) : scolarité, accompagnement du stage, parcours adaptés, recherche, projet</p> <p><u>14h</u> : Début de la formation (<i>préparation du stage en responsabilité</i>)</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier, Perpignan : UPVD</p> <p><u>09h</u> : Journée de formation : 1<sup>ère</sup> séance de l'UE « Accompagnement du stage et didactique » du master MEEF</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier</p> <p><u>09h</u> : Positionnement individuel des stagiaires (en groupes transversaux)</p> <p><u>14h</u> : Journée de formations « Tronc commun »</p>
MERCREDI 28 Août	<p>Lieux : sites départementaux de la FDE</p> <p><u>09h</u> : Journée de formation (<i>suite de la préparation du stage</i>)</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier, Perpignan : UPVD</p> <p><u>09h</u> : Journée de formation : 1<sup>ère</sup> séance de l'UE de « tronc commun » du master MEEF</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier</p> <p><u>09h</u> : Enseignement didactique (en groupes disciplinaires)</p>
JEUDI 29 Août	<p><u>09h</u> : Réunion avec les tuteurs</p> <p>1- réunion entre formateurs ; 2- 1<sup>ère</sup> séance de travail entre les stagiaires et leurs tuteurs.</p> <p>Lieux : sites départementaux de la FDE</p> <p><u>14h</u> : Accueil dans les circonscriptions de rattachement</p>	Accueil dans les établissements	
VENDREDI 30 Août	Pré-rentrée dans l'école d'affectation		Pré-rentrée dans l'établissement d'affectation

COMUE  
Languedoc  
Roussillon  
Universités



UNIVERSITÉ  
PAUL  
VALÉRY  
MONTPELLIER

